



Communiqué de Presse, le 24 août 2010

Le 8 septembre 2010, 46^{ème} Journée internationale de l'alphabétisation

Apprendre à lire au travail :

**Entre 2008 et 2009, le nombre de salariés formés aux « écrits professionnels » a doublé !
57,6% des salariés sont des femmes dont la majorité a plus de 45 ans**

+ 400% en trois ans, près de 200% en une année, les formations des salariés aux « écrits professionnels » ont augmenté de façon spectaculaire depuis 2006. Premier secteur professionnel à avoir pris le problème de l'illettrisme à bras le corps, la Propreté a formé, en onze ans, plus de 2000 personnes. Des formations créées et financées par le FAF Propreté, l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé de la Branche, à Paris et dans toutes les régions de France.

Un investissement conséquent de la Profession

Le FAF Propreté a investi 4 469 000 euros en 2009 pour lutter contre l'illettrisme, ce qui correspond à 113 450 heures de formation. Cette somme est importante car elle a représenté 21% des fonds de la professionnalisation, l'année dernière et 4 fois plus que l'engagement initialement prévu par les partenaires sociaux (2004).

De nombreux illettrés quelque soit le secteur professionnel

On estime en effet, à 9%* le nombre d'illettrés en France (*chiffre ANLCI). Aucun secteur professionnel n'est épargné, mais pour la Propreté, apprendre à lire et écrire le français est une priorité pour insérer des personnes qui viennent d'horizons et de pays divers.

250 heures de formation basées sur des situations vécues

Mises en place depuis onze ans maintenant, les formations financées par le FAF Propreté via les contributions annuelles des employeurs, aident les salariés qui ont des difficultés de maîtrise de la langue française, qu'il s'agisse de lecture ou d'expression. Intitulées « écrits professionnels », ces formations s'appuient sur des situations vécues sur le lieu de travail comme par exemple lire les étiquettes des produits, se repérer avec les panneaux ou à l'aide d'un plan, remplir une fiche de liaison, communiquer avec le client etc. Grâce à cette méthode, le salarié peut mesurer chaque jour ses progrès ; ce qui lui évite de se décourager pendant les 250 heures que dure le cycle. La professionnalisation du secteur de la propreté est telle aujourd'hui, qu'il n'est plus possible d'exercer ce métier sans les acquis de base. Les métiers de la Propreté deviennent ainsi de plus en plus techniques et pointus, avec une utilisation de matériel spécifique, et nécessitent une autonomie accrue. Ces formations sont alors des tremplins pour donner accès à des parcours plus techniques et avec eux la reconnaissance du savoir-faire professionnel par le biais des Certificats de Qualification Professionnelle.

90% de réussite et l'envie d'aller plus loin

Dispensée hors des horaires de travail, la formation implique un réel engagement de la part du stagiaire : un taux d'assiduité de 90%, l'atteinte des objectifs et surtout l'envie de poursuivre la formation témoignent de la motivation et des résultats ! Pour soutenir l'action et les efforts des entreprises, le FAF Propreté finance la formation et les rémunérations des stagiaires.

Pour info : 2000 salariés du secteur de la Propreté ont suivi la formation aux écrits professionnels depuis 1999 / En 2009, 57,6% des salariés qui ont suivi cette formation sont des femmes dont 46,3% d'entre elles ont plus de 45 ans / 74,1% des salariés sont des ouvriers non qualifiés, 14,5% sont des ouvriers qualifiés, 52,7% d'entre eux travaillent à temps plein.

Contact Presse : Muriel Roudaut, M2RP

T : 09 75 63 78 16 ou 02 47 93 44 53 / Mèl : muriel@m2rp.com / Web : www.m2rp.com